



L'an deux mille vingt-trois, le 22 du mois de septembre, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle de réunion sous la présidence de Madame Monique RUFF, Maire, à la suite de la convocation adressée par le Maire le 15 septembre 2023.

Membres présents :

Madame RUFF Monique, Monsieur Fabien KREBS, Madame Catherine BERTHOLLE, Monsieur Jérôme FORTHOFFER, Monsieur Fernand FABING, Madame Martine FABING, Monsieur Edgard FABING, Madame Nathalie DEHLINGER, Madame Marie-Cécile RONDIO, Monsieur Julien LETT.

Membres absents excusés :

Madame Valérie MULLER et M. Henri MUNCH

Membre absent non excusé :

Monsieur Jean-Luc KREBS

Procuration :

Madame Florence RANG à Madame Monique RUFF

Madame Catherine BERTHOLLE est nommée secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

1. Projet d'implantation d'une antenne relais 5G
2. Approbation du PV de la séance du 17 juillet 2023
3. Location de la chasse communale 2024-2033
4. Demande d'acquisition d'un terrain communal
5. Groupement de commandes Fus@é
6. Problèmes d'insécurité routière liés au non-respect des limitations de vitesse
7. Travaux d'aménagement de la rue de la Fontaine
8. Révision des droits de place
9. Demande d'extension du réseau d'eau potable rue des Vergers
10. Divers



2023-5-1 Projet d'implantation d'une antenne relais 5G

Il est rappelé que suite à la publication de la déclaration d'information mairie concernant le projet d'implantation d'une antenne-relais 5G rue du Felsenhof, au lieu-dit Pittenberg, la municipalité a recueilli les observations et préoccupations de 23 administrés.

Par ailleurs, une réunion organisée par le « collectif anti 5G BINING » le samedi 16 septembre 2023, au lieu-dit Pittenberg, a rassemblé 70 personnes. Enfin, 178 signatures ont d'ores et déjà été enregistrées dans le cadre de la pétition lancée après la réunion.

Une délégation du collectif anti 5G BINING a assisté à la séance.

Précision est donnée par Monsieur FORTHOFFER, 3^{ème} adjoint au Maire, pour indiquer qu'un bail a été signé entre l'opérateur et le propriétaire de la parcelle concernée, à savoir Monsieur Fabien KREBS, 1^{er} adjoint au Maire.

Le conseil municipal déplore ne pas en avoir été informé par M. Fabien KREBS, 1^{er} adjoint au Maire.

Cet aménagement est de nature à porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants et aux paysages naturels.

L'implantation de cette antenne ne répond à aucune nécessité étant donné que les technologies de communication (entre autres la fibre) sont largement déployées sur le territoire.

L'inquiétude est vive sur le plan sanitaire. Malgré le fait qu'il n'y ait pas de démonstration probante de l'existence d'effets sur la santé, on ne peut formellement montrer l'inexistence d'un tel risque.

Après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote à main levée, l'implantation d'une antenne relais 5G sur le territoire de la commune est rejetée à l'unanimité des voix exprimées.

POUR : 0

CONTRE : 11

ABSTENTION : 1 voix (M. Fabien KREBS) qui s'est retiré lors du vote

Monsieur KREBS a quitté la séance à l'issue de ce point.

2023-5-2 Approbation du PV de la séance du 17 juillet 2023

Madame le Maire soumet au conseil municipal le PV de la séance du 17 juillet 2023. Après délibération, le conseil approuve le PV à l'unanimité.



2023-5-3 Location de la chasse communale 2024-2033

Après avis de la commission consultative communale de chasse, réunie le 18 septembre 2023, le conseil municipal :

- Approuve la demande de réserve de la commune de BINING de sa propriété forestière sur le ban de la commune de RAHLING d'une contenance de 27,1985 ha et décide de la louer avec la chasse communale ;
- Accorde les réserves et enclaves demandées dans le délai imparti par les propriétaires de plus de 25 ha d'un seul tenant, dont la liste suit :

1) Mme Bernadette GOULON, ferme Altkirch à Rahling	30,0595 ha
2) M. Gilbert GRIES-DAUL rue du Moulin à DIEDING (57905)	34,7011 ha
3) M. Rainer KURTH Ferme de Bombach à Bining	78,4210 ha
4) M. et Mme Sylvie et André MANGENOT 42a, rue de Réchicourt à Gondrexange(57815)	23,69 ha
5) Mme Cécile FRUMHOLTZ 26 RUE DES Lilas à Epping (57720)	37,8020 ha
6) M. Gérard LETT 3, impasse du Ruisseau à Bining	56,7618 ha
7) M. Vincent WAGNER Ferme du Mohrenhof à Bining	41,5057 ha
8) Mme Anne-Marie RIMLINGER Ferme Janau à Bining	43,1594 ha
9) G.F.R. Le Felsenhof 50 rue des Alliés à Rohrbach-lès-Bitche	58,2091 ha
10) Mme Denise KREBS 16, rue de Rahling à Bining	54,4415 ha
11) Commune de Rohrbach-lès-Bitche	34,8406 ha

Soit une surface totale de 493,5917 ha

- Décide de fixer à 801 ha, la contenance des terrains à soumettre à la location et de maintenir les prix à l'hectare. Ces deux lots se composent :
 - Lot n°1 : 438 ha dont 77 ha de forêt dont 27 ha sur le ban de Rahling, à l'est du CD traversant la commune.
 - Lot n°2 : 417 ha de plaine avec haies et friches à l'ouest du CD

2023-5-4 Demande d'acquisition d'un terrain communal

Point ajourné

2023-5-5 Groupement de commande Fus@é

Madame le maire expose au conseil municipal le point ci-après portant sur l'acquisition de solutions numériques dans le cadre du groupement de commandes Fus@é initié par le Département de la Moselle et leur subventionnement.



Pour mémoire, notre commune a adhéré par décision du conseil municipal en date du 11 décembre 2020 au groupement de commandes Fus@é « Faciliter les Usages @-éducatifs » qui met à notre disposition une coordination facilitatrice assurée par le Département et les marchés dédiés pour l'acquisition de solutions numériques dites clefs en mains et labellisées par les Autorités Académiques.

Ainsi, les matériels et travaux fléchés dans ces marchés peuvent être subventionnés conformément au règlement d'octroi des subventions Fus@é du Département de la Moselle.

Ceci étant exposé, il est demandé au conseil municipal :

- D'autoriser le Maire à signer toutes les commandes de matériels et équipements numériques pour nos écoles (travaux de câblage, solutions interactives, classe mobile, bureautique...) dans le cadre des marchés mis à disposition par le groupement de commandes Fus@é ;
- D'autoriser le Maire à solliciter toutes les subventions correspondantes au nom de la commune

Le conseil municipal, ayant entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

- Adopte ce point à l'unanimité.

2023-5-6 Lutte contre l'insécurité routière

Madame le Maire expose au conseil les doléances des riverains de la rue de Rohrbach et des rues avoisinantes liées au non-respect des limitations de vitesse.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal sollicite à l'unanimité une concertation avec les services du Département en vue d'étudier la problématique.

2023-5-7 Travaux d'aménagement de la rue de la Fontaine

- Vu la réunion d'information en date du 2 septembre 2023 ;
- Vu les résultats de la consultation portant sur les travaux d'enfouissement des réseaux secs ;
- Vu le procès-verbal d'arpentage en date du 19/09/2023

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De ne pas opter pour l'enfouissement des réseaux secs mais de prévoir la mise en place des gaines en réserve
- De valider l'échange de terrain entre la commune de BINING et Monsieur Léon MEYER selon procès-verbal d'arpentage.
- D'autoriser le Maire à signer tout document s'y rapportant



2023-5-8 Révision des droits de place


Le conseil municipal décide de réviser les tarifs communaux concernant les droits de place et fixe les nouveaux montants, appliqués à compter du 1^{er} octobre 2023 comme suit :

- Manège pour enfants y compris les petites auto-tamponneuses	:	70 €
- Grandes auto-tamponneuses	:	100 €
- Saut à l'élastique	:	60 €
- Stand (confiserie, tir ou autre)	:	50 €
- Camion de vente ou de livraison d'outillage ou autre (grand camion)	:	75 €
- Camion vente de pizzas ou fruits et légumes ou autres	:	50 €
- Structure gonflable	:	60 €

2023-5-9 Demande d'extension du réseau d'eau potable

Madame le Maire donne lecture au conseil municipal du courrier de Madame Solange BURGUN en date du 17 août 2023 en vue de solliciter une extension du réseau d'adduction d'eau potable pour desservir la maison sise au 34 rue de Rohrbach et expose le devis établi à cet effet par la société WENDLING TP pour un montant de 9 895, 90 € HT.

- Demande rejetée à l'unanimité

Civilité	NOM d'usage	Prénoms	Fonction	Emargement
Mme	RUFF	Monique	Maire	
Mme	BERTHOLLE	Catherine	secrétaire de séance	

